



McGill



Rapport annuel du fonds de dotation

2016-2017

Fonds commun de placement de McGill – 30 avril 2017

Le fonds de dotation de McGill comprend :

- Des legs et des dons reçus par l'Université, pour la plupart soumis à des restrictions externes, et généralement détenus à perpétuité
- Des actifs désignés par le Conseil des gouverneurs pour constituer une dotation ou être investis
- Des actifs d'entités affiliées à McGill qui ont été transférés au Fonds commun de placement de McGill (le « FCPM »), qui sert d'instrument de placement

Actuellement, selon le rapport de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (« ACPAU ») de décembre 2016, le fonds de dotation de McGill se classe en troisième position des plus grands fonds de dotation au Canada. La dotation est gérée par le Service des placements de McGill, sous la direction du Comité de placements (le « Comité »).

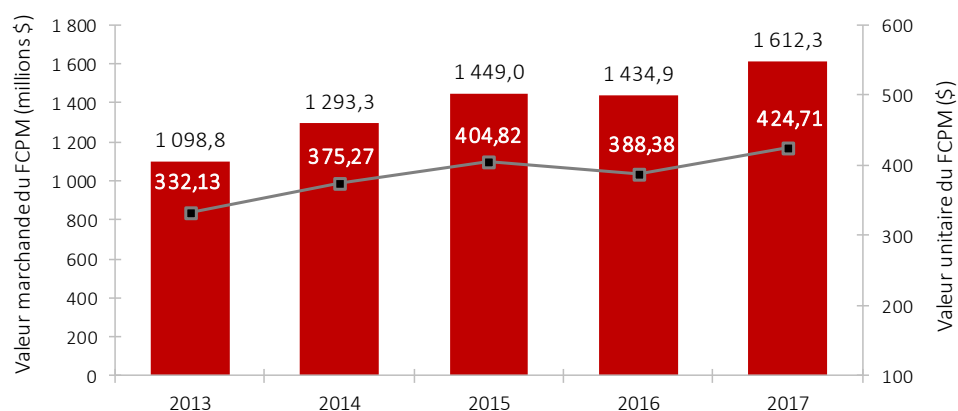
L'objectif général du FCPM est de préserver le capital tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université afin d'obtenir un rendement total (rendement plus appréciation du capital) suffisant pour fournir une source de revenus stable et optimale aux bénéficiaires du fonds de dotation et pour couvrir les frais annuels d'exploitation du FCPM.

Le FCPM a été créé en 1970. Le regroupement des actifs au sein d'un fonds permet d'obtenir une masse d'actifs suffisante pour construire un portefeuille bien diversifié et pour profiter d'économies d'échelle, ce qui se traduit au fil des ans par des rendements supérieurs, une volatilité réduite et des frais de gestion peu élevés.

Au 30 avril 2017, date de clôture de l'exercice financier de l'Université, la valeur marchande du FCPM était de 1612,3 millions de dollars.

Valeur marchande et valeur unitaire du FCPM

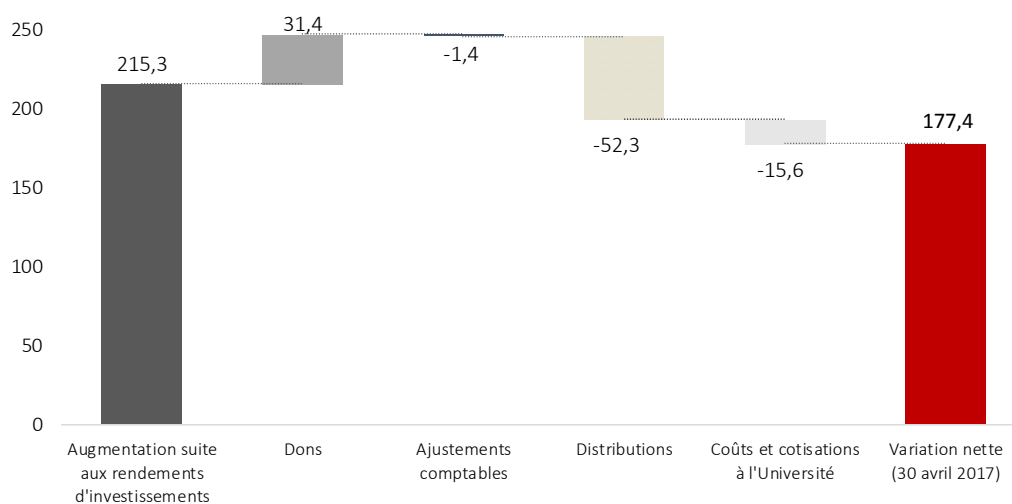
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la valeur marchande et de la valeur unitaire du FCPM pour la période du 30 avril 2013 au 30 avril 2017 :



La valeur unitaire s'est appréciée de 9,4 % au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2017. En tenant compte de l'inflation, le rendement réel obtenu a été de 7,8 %.

Croissance du FCPM

Le graphique ci-dessous illustre la variation de la valeur marchande de 177,4 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2017 :

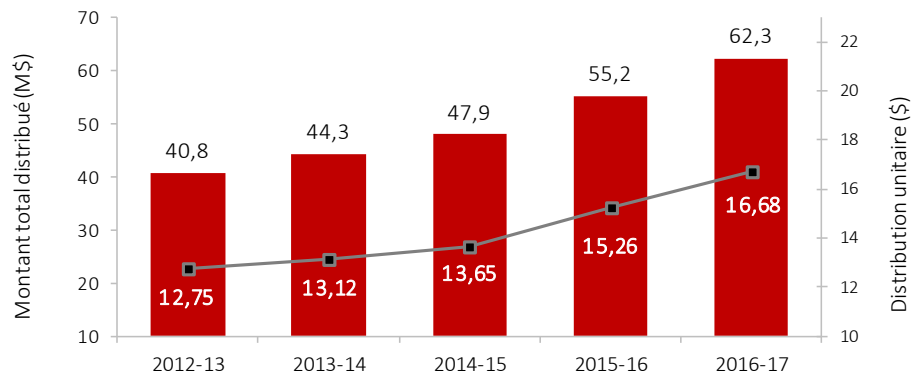


Distribution des revenus et frais de gestion

Les tableaux ci-dessous contiennent des renseignements relatifs à la distribution des revenus et des frais de gestions :

	<u>1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017</u>	<u>1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018</u>
Distribution des revenus	4,25 % + 0,25 % de la valeur marchande* moyenne des exercices terminés le 30 avril 2013, 30 avril 2014 et 30 avril 2015	4,25 % + 0,25 % de la valeur marchande* moyenne des exercices terminés le 30 avril 2014, 30 avril 2015 et 30 avril 2016

Distribution des revenus historiques



Au 30 avril 2017, le montant de distribution unitaire alloué aux bénéficiaires du fonds de dotation de McGill s'est accru de 9,3 % avant inflation. En tenant compte de l'inflation, le rendement réel obtenu a été de 7,7 %.

	<u>1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017</u>	<u>1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018</u>
Frais de gestion	1.1 % de la valeur marchande* au 30 avril 2016	1.1 % de la valeur marchande* au 30 avril 2017

Les frais de gestion incluent les frais du Service des placements, les frais de gestion externes, les frais d'autres fournisseurs de services ainsi que les cotisations versées à l'Université.

*Peut être différent de la valeur marchande du FCPM

Gouvernance et gestion des placements

Le Comité de placement est un comité du Conseil des gouverneurs (le « Conseil ») qui supervise les placements du FCPM et qui, au 30 juin 2017, était composé des 10 membres suivants :

- Joel Raby, président (Montréal)
- Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière, membre d'office (Montréal)
- Robert Rabinovitch (Montréal)
- Sam Altman (Montréal)
- Kathy Fazel (Montréal)
- Anik Lanthier (Montréal)
- Gerald Sheff (Toronto)
- Danny Ritter (Montréal)
- Ram Panda, président du Conseil, membre d'office (Montréal)
- Marc Trottier (Montréal)

Marc Weinstein (Montréal), vice-principal (Avancement universitaire) siège à titre de conseiller spécial et Yves Beauchamp, vice-principal (Administration et finance) siège à titre de commissaire principal. Les membres sont désignés eu égard à leurs connaissances spécialisées et leur intérêt en matière de placements, d'affaires et d'économie.

En vertu de son mandat, le Comité est chargé de superviser la gestion des placements de l'Université conformément à l'Énoncé de la politique de placement (*Statement of Investment Policy*). Il a notamment pour fonctions :

- De fournir des avis au Conseil quant à l'établissement de politiques liées aux placements et de soumettre à cet égard des recommandations pour l'approbation du Conseil
- De réviser annuellement la justesse de l'Énoncé de la politique de placement et de présenter au Conseil des recommandations quant aux modifications proposées
- De recommander au Conseil des lignes directrices concernant le taux de distribution annuel du fonds de dotation de McGill
- D'étudier et d'approuver la nomination et la terminaison des gestionnaires de placements, des fournisseurs de services et des mandats d'investissements et d'évaluer la performance de chaque stratégie d'investissement
- De s'assurer que l'Énoncé de la politique de placement est respecté.

En juin 2014, un sous-comité du Comité de placements a été constitué pour agir sur des questions qui peuvent survenir entre les réunions du Comité. Le sous-comité est composé ainsi :

- Président du Comité
- D'un membre du Comité
- Du vice-principal, administration et finances (commissaire principal)
- De la chef des placements et trésorière

Les membres du Comité et du sous-comité se sont réunis six fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2017. Le taux de participation moyen a été de 77 %.

Décisions prises concernant les changements de gestionnaires

Au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 30 avril 2017, des changements de gestionnaire de placement ont été effectués sous la direction du Comité. En voici la liste :

- Investissement dans une stratégie d'actions américaines générateur d'alpha (combinaison d'un produit dérivé provenant de l'indice S&P 500 et de 2 stratégies neutres provenant de fonds de couvertures)
- Investissement dans un fonds immobilier européen
- Investissement dans un fond d'infrastructure de dettes privées
- Investissement dans un fonds de dettes privées canadien. Il s'agit d'un fonds de dettes privées qui se spécialise dans les prêts sans effet de levier et garantis par des actifs auprès de petites entreprises
- Investissement dans un fonds de dettes privées spécialisé dans les prêts aux investisseurs immobiliers industriels et commerciaux
- Terminaison de 2 gestionnaires de fonds de couverture
- Investissement dans une stratégie d'obligations de sociétés et obligations à haut rendement

Note Importante :

À la suite de la réunion du 1^{er} décembre 2016, le Conseil a demandé que, conformément à la recommandation du *Committee to Advise on Matters of Social Responsibility* (CAMSR), une option d'investissement exempte de combustibles fossiles (c.à.d. *fossil fuel free* ("FFF")) soit proposée aux donateurs du fonds de dotation de McGill.

Après analyse, il a été décidé d'investir un montant initial de 5 M\$ dans le fond d'Hexavest ACWI Fossil Free Pooled Fund ("Hexavest-FFF"); un mandat d'actions mondiales FFF.

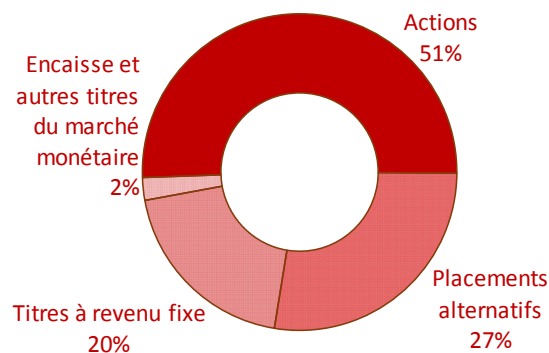
À partir de l'année 2017-18, les donateurs pourront sélectionner l'option FFF pour leurs futurs dons et le mandat d'Hexavest-FFF sera augmenté en conséquence.

Allocation d'actifs du FCPM au 30 juin 2017

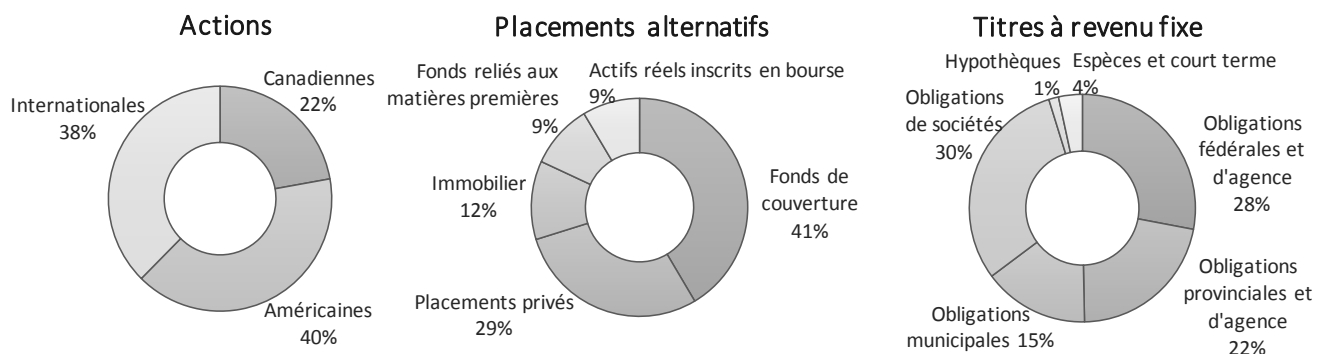
Au 30 juin 2017, environ 97 % des actifs du FCPM étaient gérés par des gestionnaires externes de placements. Le Service des placements gère environ 3 % du FCPM à l'interne, essentiellement via une allocation en fonds négociés en bourse de type iShares (XIU), d'une couverture de devises étrangères et de comptes d'encaisses et autres titres du marché monétaire.

La valeur marchande du FCPM, au 30 juin 2017, était de 1 596,9 M\$. Les actifs étaient investis dans une grande variété de classes et sous-classes d'actifs. L'allocation est illustrée ci-dessous :

Classes d'actifs du FCPM



Sous-classes d'actifs du FCPM



Stratégies d'investissement du FCPM au 30 juin 2017

1. Stratégies d'actions

	Répartition dans la sous- classe d'actif	Mandat
Actions canadiennes		
Fidelity	72,0 %	Grande capitalisation
Van Berkom	26,1 %	Faible capitalisation
iShares (XIU)	1,9 %	Fonds négociés en bourse (ETF) - Géré à l'interne
	100,0 %	
Actions américaines		
SSGA	53,9 %	Stratégie passive - S&P 500
LSV	31,9 %	Faible et moyenne capitalisations
Van Berkom	14,2 %	Faible capitalisation
	100,0 %	
Actions internationales		
William Blair	33,5 %	Marchés développés et émergents
Comgest	29,8 %	Marchés émergents
Hexavest	21,3 %	Marchés développés
Aberdeen	13,7 %	Marchés émergents
Hexavest-FFF	1,6 %	Stratégie exempte de combustibles fossiles
Desautels*	0,1 %	Marchés développés
	100,0 %	

*Gérés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill

2. Placements alternatifs

Fonds de couverture: Investissements avec 9 gestionnaires couvrant les stratégies suivantes : axée sur les évènements, crédit, macro globale, positions américaines acheteurs/vendeurs, internationales/non américaines acheteur/vendeur

Placements privés: Investissements dans 14 fonds qui couvrent les opportunités d'investissement de compagnies en difficultés, les fonds de fonds (achats secondaires mondiaux, nord-américains et européens), le capital de risque ou les compagnies en stade de croissance en technologie, la dette privée canadienne, la dette mezzanine d'immobilier américain et la dette privée d'infrastructures mondiales.

Immobilier: Investissements dans 6 fonds (4 canadiens, 1 américain et 1 européen).

Actifs réels

inscrits en bourse: Un fonds d'actions et d'obligations de compagnies immobilières, d'infrastructures et de matières premières

Fonds reliés aux

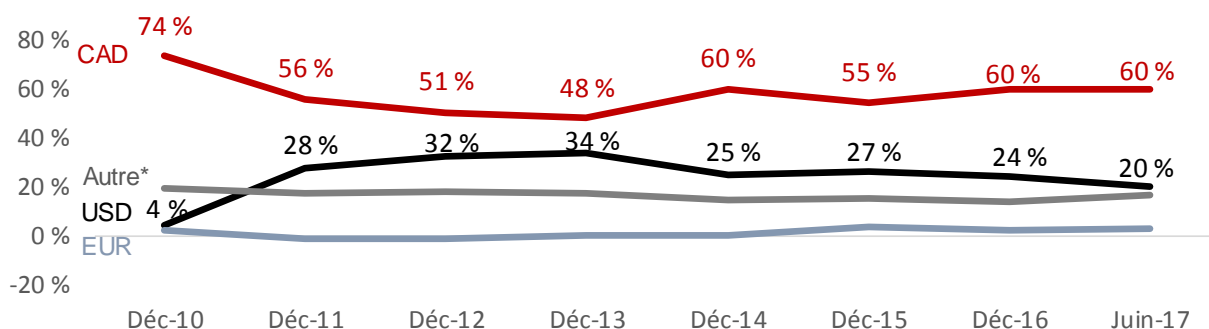
matières premières: Investissements dans 2 fonds nord-américains de ressources naturelles et de 3 fonds canadiens de pétrole et gaz

3. Stratégies de titres à revenu fixe

	Répartition dans la sous- classe d'actif	Mandat
Titres à revenu fixe		
Optimum	25,6 %	Obligations municipales et provinciales
PH&N	25,3 %	Obligations canadiennes
Colchester	23,0 %	Obligations gouvernementales mondiales
Canso	15,6 %	Obligations de sociétés
Neuberger Berman	10,4 %	Obligations américaines à rendement élevé
Desautels*	0,1 %	Obligations mondiales
	<u>100,0 %</u>	

* Gérés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill

Répartition de l'actif du FCPM par devise au 30 juin 2017



* Plusieurs devises ayant des poids non significatifs lorsqu'elles sont prises individuellement

LE FCPM a une exposition importante vis-à-vis de la devise américaine (USD) en raison de son exposition aux actions américaines, aux actifs privés américains ainsi qu'aux fonds de couverture libellés en dollars américains. Pour atténuer le risque associé à la fluctuation de la devise américaine, le Comité a mis en place un programme de couverture de devises. Ce programme utilise des contrats de change à terme afin de s'assurer qu'une partie de l'exposition du FCPM face à la devise américaine soit couverte.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, le programme de couverture de devises américaines, qui couvre environ 50 % de son exposition face au USD, n'a eu pratiquement aucun impact sur la valeur du FCPM. Cela s'explique par le fait que le taux de change au 30 juin 2016 (CAD/USD) était sensiblement le même que celui du 30 juin 2017.

Performance au 30 juin 2017

La performance du FCPM (indiqué en CAD) est mesurée par rapport aux 4 indices de référence suivants :

- Objectif de rendement absolu
 - Depuis mai 2016 : 5,35 % + IPC
- Indice de référence composé : Pondérations ciblées multipliées par le rendement des indices correspondants
- Rendement médian de *BNY Mellon Canadian Foundations & Endowments Universe*
- Moyenne composée du rendement de 5 fonds de dotation d'universités canadiennes comparables

Le tableau suivant indique la performance du FCPM ainsi que les performances des 4 indices de références énumérés précédemment pour diverses périodes se terminant le 30 juin 2017 :

	Rendements annualisés (%)			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
FCPM	11,4	8,1	11,5	6,3
Objectif de rendement absolu	6,4	6,4	6,6	7,0
Indice de référence composé	11,5	8,5	10,8	6,1
Rendement médian de <i>BNY Mellon Canadian Foundations & Endowments Universe</i>	11,8	7,4	10,4	6,1
Moyenne composée du rendement de 5 fonds de dotation d'universités canadiennes comparables	11,5	8,3	11,3	5,3

Le FCPM a nettement surpassé l'objectif de rendement absolu pour toutes les périodes sauf pour la période de 10 ans. De plus, il est à noter que le FCPM a réussi à accomplir une bonne performance à long terme.

Services de mesure du rendement

Le fournisseur de services de mesure de la performance du fonds de dotation de McGill est *BNY Mellon Global Risk Solutions*.

La performance est indiquée sur la base du rendement total, y compris l'appréciation du capital (réalisés et non réalisés) et les revenus perçus et accumulés.

Préparé par : Service des placements de l'Université McGill